Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du BP Sommelier, veuillez visiter :
bpsommelier.fr/annales-sujets-et-corriges

BP Sommelier

Expression et connaissance du monde

Session 2026 • Code sujet : **26-BP-SOM-E4** • Durée : **3 heures** • Coefficient : **3**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. Français : repas partagé et convivialité (4 questions) **Page 3**

2. Histoire-géographie : tourisme, mobilités et territoires (5 questions) **Page 5**

3. Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ) (Synthèse & Q&A Examen) **Page 8**

Sujet officiel (PDF) : https://bpsommelier.fr/assets/annales/bp-sommelier/Expression et connaissance du monde/2026/BP Sommelier - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Français : repas partagé et convivialité

Le corpus réunit un récit où un repas modifie temporairement les relations entre les convives et un texte de réflexion sur les conditions d'un accueil réellement convivial. Les questions invitent à analyser les documents, à les comparer et à développer une argumentation personnelle sur la capacité du repas à créer du lien.

Analyse du document DT 1

Question 1.1. Relevez dans le document DT 1 deux détails montrant que le repas transforme momentanément la relation entre les personnages, puis expliquez brièvement l'effet produit par chacun.

Deux détails montrent ce rapprochement. Malik lève les yeux, sourit et raconte son incident : il quitte son retrait et prend part à la conversation. Puis les convives rient, partagent leurs souvenirs et rangent peu à peu leurs téléphones : l'échange devient collectif. Le retour du silence après le repas confirme que cette transformation reste momentanée.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le repas transforme l'isolement en échange collectif, mais ce rapprochement reste temporaire.

Analyse du document DT 2

Question 1.2. Selon le document DT 2, indiquez les deux conditions nécessaires pour qu'un repas partagé soit réellement accueillant pour les personnes présentes. Appuyez votre réponse sur le texte.

Le DT 2 demande d'abord une attention concrète aux besoins et aux différences : rendre les choix alimentaires compréhensibles et tenir compte des besoins exprimés. Il faut aussi permettre à chacun de participer sans contrainte, en reconnaissant sa place dans l'échange. Le partage des tâches évite que l'organisation repose sur une seule personne.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Prendre en compte les besoins de chacun et permettre une participation libre, avec des tâches partagées.

Comparaison des documents

Question 1.3. Comparez les points de vue des deux documents sur la convivialité en présentant une idée commune et une différence importante.

Les deux textes présentent le repas comme une occasion de rencontre qui ne garantit pas, à elle seule, un lien durable ni une convivialité égalitaire. Dans le DT 1, les récits et les rires rapprochent les personnages pendant un moment. Le DT 2 insiste plutôt sur les conditions de cet accueil : reconnaître les différences, inclure chacun et partager les tâches.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les deux textes voient le repas comme une occasion de rencontre. Le récit montre un rapprochement ponctuel, tandis que le DT 2 en précise les conditions.

Expression écrite

Question 1.4. Répondez de manière argumentée et organisée à la question : « Un repas partagé suffit-il à créer du lien entre les personnes ? » Appuyez-vous sur le corpus, vos lectures, votre culture et votre expérience personnelle ou professionnelle. Rédigez au moins une trentaine de lignes.

Un repas partagé peut créer du lien, mais il ne suffit pas toujours. Il réunit les personnes et favorise la parole : dans le DT 1, Malik raconte une anecdote, les convives rient et échangent leurs souvenirs. La table devient alors un lieu de rencontre.

Pourtant, être présent ne signifie pas être inclus. Le DT 2 rappelle que des besoins alimentaires ignorés, une conversation fermée ou des tâches inégalement réparties peuvent maintenir certains convives à l'écart. L'accueil suppose donc écoute et attention.

Le repas ouvre une possibilité de rapprochement ; les gestes d'inclusion et la qualité des échanges peuvent la prolonger. Sur la copie, développer cette argumentation et les exemples sur au moins trente lignes.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Le repas crée une occasion de rencontre, mais le lien dépend de l'inclusion, de l'écoute et de la participation de chacun.

2. Histoire-géographie : tourisme, mobilités et territoires

Le dossier étudie l'évolution des modes de déplacement touristique en France métropolitaine entre 2019 et 2024, ainsi que les effets de la fréquentation sur un centre-ville patrimonial et une vallée rurale de moyenne montagne. Les candidats analysent des données et des situations territoriales, proposent des réponses aux difficultés de mobilité et expliquent pourquoi l'aménagement doit agir à plusieurs échelles.

Évolutions des pratiques

Question 2.1. À partir du document DT 3, relevez deux évolutions des pratiques touristiques observées entre 2019 et 2024.

La relation change pendant le repas : Malik lève les yeux, sourit et raconte un incident, ce qui lance une conversation et fait rire les autres. Les téléphones sont ensuite rangés peu à peu, signe que les convives se rendent davantage disponibles les uns aux autres. Enfin, chacun trouve une place dans l'échange. Ces détails montrent que le repas crée momentanément de l'attention et de la proximité. Le changement reste toutefois temporaire : après le repas, la table redevient silencieuse, même si des souvenirs communs subsistent.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Le repas suscite échanges et rires, puis laisse des souvenirs communs malgré le retour au silence.

Comparaison des modes de transport

Question 2.2. Comparez, pour 2019 et 2024, la part des déplacements effectués en voiture et celle des déplacements effectués en train. Présentez les écarts en points de pourcentage et indiquez l'évolution de chaque mode.

En 2019, la voiture représente 68 % des déplacements touristiques et le train 18 %, soit un écart de 50 points. En 2024, ces parts sont respectivement de 61 % et 25 %, soit un écart réduit à 36 points. Sur la période, la part de la voiture baisse de 7 points, tandis que celle du train augmente de 7 points. La voiture reste le mode dominant, mais le train progresse et se rapproche d'elle. Ces écarts sont exprimés en points de pourcentage, et non en variations relatives.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Voiture : de 68 % à 61 %, baisse de 7 points. Train : de 18 % à 25 %, hausse de 7 points.

Saisonnalité touristique

Question 2.3. En vous appuyant sur les documents DT 4 et DT 5 et sur vos connaissances, expliquez deux effets possibles de la saisonnalité touristique sur les territoires concernés. Distinguez, si possible, les effets sur les habitants de ceux sur l'activité économique.

La saisonnalité a des effets différents sur les habitants et sur l'activité économique.

- Dans le centre patrimonial, les périodes de forte fréquentation encombrent les rues et augmentent la demande de stationnement. Le bruit et les difficultés de circulation peuvent gêner les habitants. Une navette entre la gare, le centre et les sites de visite peut limiter les trajets en voiture.
- Dans la vallée, les vacances et les fins de semaine soutiennent l'emploi, les hébergements et les commerces. En revanche, hors saison, l'activité de certains services diminue et l'offre de transport collectif reste limitée, ce qui complique les déplacements des habitants.

✓ RÉPONSE À RETENIR

Les périodes touristiques soutiennent l'emploi et les commerces, mais accentuent les encombrements ; hors saison, l'activité et les transports collectifs se réduisent.

Tableau d'analyse des territoires

Question 2.4. Complétez le tableau du DR 1 en indiquant, pour chacun des territoires A et B, une difficulté liée aux mobilités touristiques et une mesure envisageable pour améliorer la situation. Chaque proposition doit être cohérente avec les documents.

Pour chaque territoire, le tableau associe une difficulté relevée dans le DT 4 à une mesure d'aménagement possible du DT 5.

Territoire	Difficulté liée aux mobilités touristiques	Mesure envisageable
A : centre d'une ville patrimoniale	Rues encombrées et stationnement très demandé en période de forte fréquentation	Navette entre la gare, le centre et les sites de visite
B : vallée rurale de moyenne montagne	Offre de transport collectif limitée hors saison	Coordination des horaires de bus entre communes

La navette réduit les trajets en voiture dans le centre fréquenté. La coordination des bus améliore les liaisons dans la vallée, notamment entre les lieux de séjour, les services et les sites touristiques.

DR 1 complété

Territoire	Difficulté liée aux mobilités touristiques	Mesure envisageable
A : centre d'une ville patrimoniale	Rues encombrées, stationnement demandé	Navette gare-centre-sites
B : vallée rurale de moyenne montagne	Transports collectifs limités hors saison	Horaires de bus coordonnés

À compléter par le candidat

✓ RÉPONSE À RETENIR

A : rues encombrées et stationnement très demandé ; navette gare-centre-sites. B : transports collectifs limités hors saison ; horaires de bus coordonnés.

Aménagement à plusieurs échelles

Question 2.5. En vous appuyant sur le dossier et sur vos connaissances, rédigez une réponse organisée montrant pourquoi la réduction de la dépendance à la voiture dans les déplacements touristiques suppose des choix d'aménagement à plusieurs échelles. Donnez au moins un exemple précis tiré du dossier.

Réduire la dépendance à la voiture exige une continuité entre le trajet vers la destination et les déplacements sur place. À l'échelle régionale, des correspondances entre trains et transports locaux facilitent l'accès depuis les grands pôles. À l'échelle intercommunale, des horaires de bus coordonnés ou des itinéraires cyclables relient les communes, les services et les sites touristiques. À l'échelle locale, une navette entre la gare, le centre et les lieux de visite limite les trajets automobiles dans les secteurs fréquentés. Ces interventions doivent être coordonnées : sans liaisons complémentaires, les ruptures de parcours maintiennent l'usage de la voiture.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Agir aux échelles régionale, intercommunale et locale assure des trajets continus sans voiture, par exemple grâce à une navette entre gare, centre et sites de visite.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve E4 du BP Sommelier, session 2026, code 26-BP-SOM-E4, dure 3 heures et a un coefficient 3. Notée sur 20, elle répartit 10 points entre français et histoire-géographie. Elle porte sur la convivialité du repas partagé et les mobilités touristiques, leurs effets territoriaux et les aménagements nécessaires pour réduire la dépendance à la voiture. Les compétences évaluées sont l'analyse, l'argumentation et l'exploitation de documents.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un repas partagé peut créer une occasion de rencontre, mais l'accueil exige de reconnaître les besoins et de permettre la participation de chacun.
- Entre 2019 et 2024, la voiture passe de 68 % à 61 % des déplacements touristiques, soit -7 points, tandis que le train progresse de 18 % à 25 %, soit +7 points.
- La saisonnalité peut soutenir l'emploi et les commerces en période touristique, mais aussi accroître les encombrements et réduire l'activité de certains services hors saison.
- Les mobilités touristiques se planifient à plusieurs échelles : locale, intercommunale et régionale, en reliant transports collectifs, modes actifs et pôles d'accès.

Points de vigilance & attentes du jury

- Pour comparer les années, calculez les écarts en points de pourcentage et ne les confondez pas avec une variation en pourcentage.
- Appuyez l'analyse des textes sur des détails précis et expliquez leur effet au lieu de simplement les recopier.
- Dans les réponses territoriales, distinguez les difficultés des habitants des retombées économiques et reliez chaque mesure au problème visé.
- Pour les réponses organisées, construisez un raisonnement clair, mobilisez les documents et donnez l'exemple précis demandé.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer l'écart entre les parts de la voiture en 2019 et en 2024 ?

Soustrayez la part de 2019 à celle de 2024 : 61 % - 68 % = -7 points. La part de la voiture diminue donc de 7 points. Pour le train, 25 % - 18 % = +7 points.

Q : Que faut-il distinguer dans l'analyse de la saisonnalité touristique ?

Montrez les effets pendant les périodes fréquentées et hors saison. Le tourisme peut soutenir l'emploi et les commerces, mais aussi encombrer les rues ou laisser une offre de transport et des services limités en basse saison.

Q : Comment répartir les trois heures de l'épreuve ?

Le sujet conseille environ 30 minutes pour analyser le corpus de français, puis environ 1 heure pour l'expression écrite. Réservez environ 1 h 30 à l'histoire-géographie, à l'analyse des documents et aux réponses.

Q : Quels éléments sont attendus pour les réponses développées et le document réponse ?

Le sujet demande des réponses précises et organisées, appuyées sur les documents et, lorsque cela est demandé, sur les connaissances personnelles. La rédaction de français doit comporter au moins une trentaine de lignes et le DR 1 doit être rendu.

Sujet officiel associé (PDF) : https://bpsommelier.fr/assets/annales/bp-sommelier/Expression et connaissance du monde/2026/BP Sommelier - Expression et connaissance du monde - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources BP Sommelier : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.